

LA COMMUNE DES LOGES-EN-JOSAS RÉVISE SON

PLAN LOCAL URBANISME

**en concertation
avec VOUS !**



LA RÉVISION DU PLU : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

LES LOGES-EN-JOSAS DEMAIN ?

RETOUR SUR LES ATELIERS ?

LA SUITE : LES ÉTAPES À VENIR ?



LA RÉVISION DU PLU : OÙ EN SOMMES-NOUS



Un diagnostic



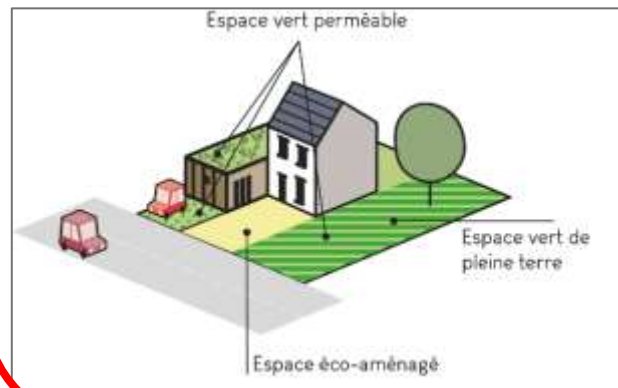
Qui permet de dégager les enjeux du territoire

Le projet urbain



Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui fixe les grandes orientations pour les 10 à 15 prochaines années.

Travail en cours...



Des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Un plan de zonage

Un règlement

LES LOGES-EN-JOSAS DEMAIN ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est la clé de voûte du PLU :



- ➔ Il fixe les grandes orientations pour les 10 à 15 prochaines années.
- ➔ Il traite obligatoirement de différentes thématiques, notamment :



Le logement



Les équipements



Les commerces



L'environnement



Les mobilités

L'activité économique



LES LOGES-EN-JOSAS DEMAIN ?

Un PADD en 3 axes :

LES LOGES-EN-JOSAS,
UNE IDENTITÉ
RURALE



UN VILLAGE À
PRÉSERVER



LES LOGES-EN-JOSAS,
UN LIEU DE SOLIDARITÉ
ET DE PROXIMITÉ AVEC
LA NATURE



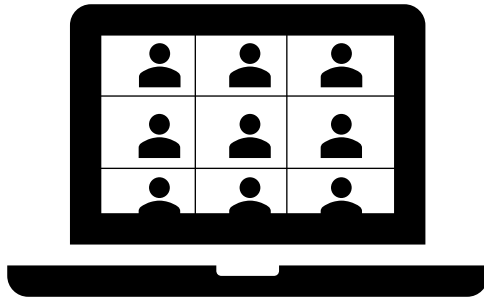
LES LOGES-EN-JOSAS, UN
VILLAGE OÙ IL FAIT BON
VIVRE ET TRAVAILLER

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Une concertation constructive

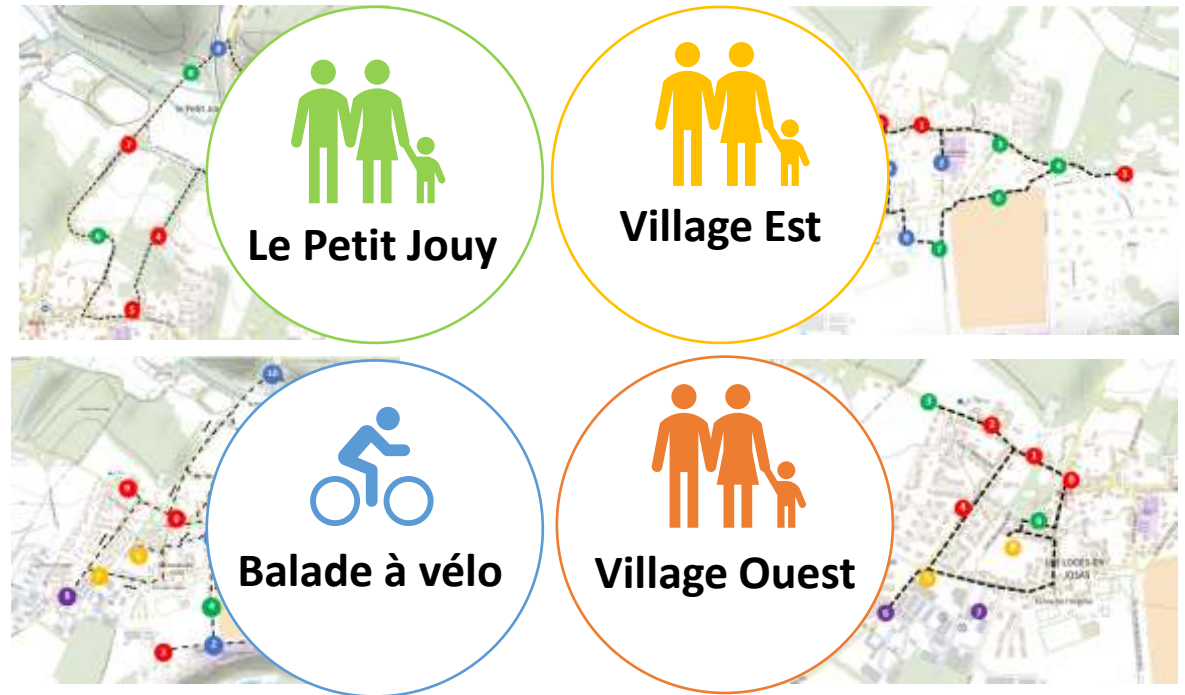
LA RÉUNION PUBLIQUE

Visio conférence du 10 février 2021



Environ **50** PARTICIPANTS

LES 4 BALADES VILLAGEOISES



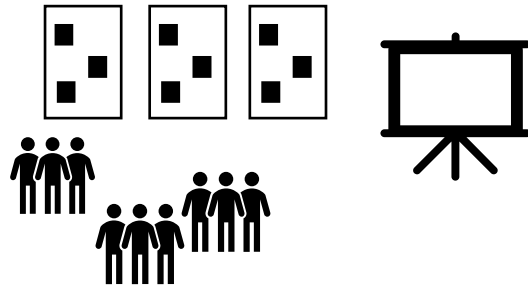
15 PARTICIPANTS EN MOYENNE
À CHAQUE BALADE

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Une concertation constructive

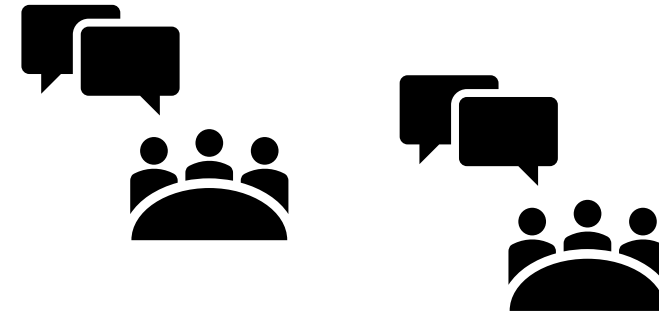
UN PREMIER FORUM

18 septembre 2021



Environ **40** PARTICIPANTS

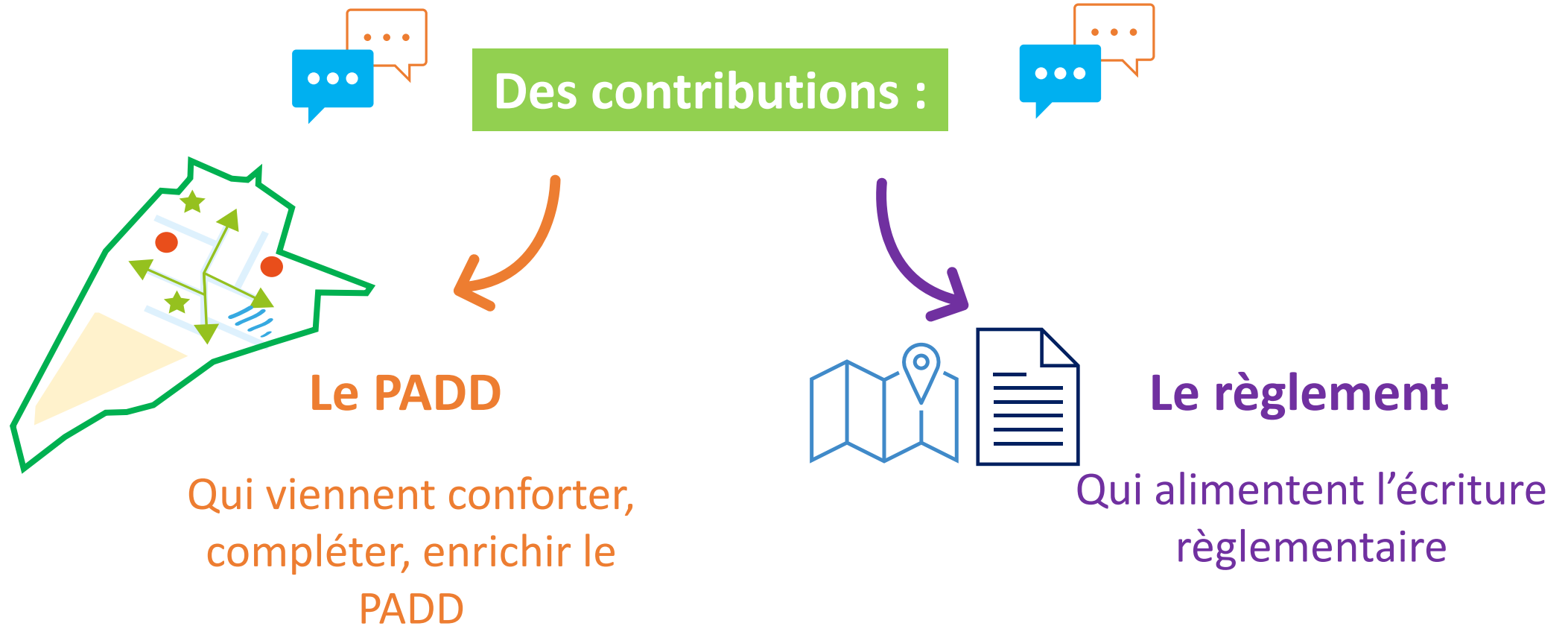
LES 2 ATELIERS



15 PARTICIPANTS EN MOYENNE
À CHAQUE ATELIER

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Une concertation constructive



RETOUR SUR LA CONCERTATION

Verbatims des logeois...



BALADE



TRADUCTION REGLEMENTAIRE



« Le centre-village a du charme et la place est entourée de beaux volumes architecturaux »

« Le choix des matériaux est primordial pour garantir l'harmonie du village »



- **Zonage spécifique « UA – centre ancien »** pour le centre-village, permettant des règles adaptées et spécifiques aux caractéristiques de ce secteur.
- Règles précises et adaptées sur **l'aspect extérieur des constructions.**

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Verbatims des logeois...



BALADE



TRADUCTION REGLEMENTAIRE



« Il faut préserver les murs de clôture en meulière »

« Attention aux différents types de grillages qui ne sont pas toujours qualitatifs »

« Le crépi peut rompre avec l'esprit traditionnel du village »



« Il y a une harmonie d'ensemble qu'il est important de préserver »

- Identification des **murs et constructions** à protéger.
- Règles précises et adaptées sur l'**aspect extérieur des constructions**.

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Verbatims des logeois...



BALADE



TRADUCTION REGLEMENTAIRE



« Comment protéger la Porte des Loges, quel que soit l'avenir du Relais de Courlande ? »

« Il faudrait inscrire des prescriptions dans le PLU pour inciter à la rénovation des linéaires murs anciens »

« Il existe des éléments patrimoniaux intéressants au Petit Jouy »

- Identification des **murs et constructions** à protéger sur le plan de zonage.
- Règles précises et adaptées sur l'**aspect extérieur des constructions**.
- Rédaction d'un **cahier de recommandations architecturales et paysagères**.

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Verbatims des logeois...



BALADE



TRADUCTION REGLEMENTAIRE



« Le ferme de L'Hôpital pourrait être réhabilitée et compter de nouveaux logements dans les parties bâties inexploitées »

- Création d'une **OAP Ferme de l'Hôpital**

« Il semble important de conserver une activité hôtelière en lieu et place du Relais de Courlande »



- Conservation d'un **classement « UAE – activités économiques »** sur le site de Courlande.

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Verbatims des logeois...



BALADE



TRADUCTION REGLEMENTAIRE



« Il est important de respecter l'équilibre de nos quartiers, les jardins, le couvert végétal »

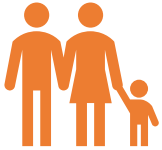
« Il est important de préserver les quartiers de Midori et des Côtes Montbron et d'éviter les constructions additionnelles de densification »



- Identification et protection **d'espaces paysagers à protéger** sur l'ensemble des espaces urbains pour **protéger les jardins**.
- Exigences en matière de conservation d'une part **d'espaces verts de pleine terre**.
- **Encadrement strict de la constructibilité** au sein des zones urbaines pour éviter les divisions parcellaires.

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Verbatims des logeois...



BALADE



TRADUCTION REGLEMENTAIRE



« Il faut protéger les arbres, ils étaient là pour la plupart avant les constructions »

« Les jardins, les espaces paysagers sont constitutifs de l'identité logeoise »



- Identification et protection **d'espaces paysagers à protéger** sur l'ensemble des espaces urbains pour **protéger les jardins.**
- Identification et protection **des arbres remarquables.**
- Exigences en matière de conservation d'une part **d'espaces verts de pleine terre.**

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Verbatims des logeois...



ATELIER



TRADUCTION REGLEMENTAIRE



« Les règles concernant les piscines dans le PLU en vigueur sont trop contraignantes »

« Nous avons besoin d'abris de jardin, y compris pour les terrains classés en zone naturelle »



- **Réduction de la distance minimale d'implantation des piscines** de 10 mètres à 4 mètres des limites séparatives.
- Les constructions annexes (dont les abris de jardin) à la construction principale sont autorisées en zone naturelle dans la limite d'un total de **60 m² d'emprise au sol**.

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Verbatims des logeois...



ATELIER



TRADUCTION REGLEMENTAIRE



« *La Ferme de l'Hôpital doit conserver son caractère agricole et rural* »

« *Il ne faut pas de voitures dans la cour de la Ferme* »



- L'OAP Ferme de l'Hôpital impose la **préservation du caractère traditionnel de la Ferme.**
- L'OAP Ferme de l'Hôpital **n'autorise pas la création de parc de stationnement dans la cour de ferme.**

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Verbatims des logeois...



ATELIER



TRADUCTION REGLEMENTAIRE



« Les nouvelles constructions à l'ouest du Hameau des champs devront être construites sous la forme de maisons et bien orientées »

« Rapprocher les maisons de la rue pour avoir de grands jardins »



- L'OAP Hameau des Champs II impose la **forme de maison** et la meilleure implantation possible par rapport aux **principes de bi-climatisme**.
- L'OAP Hameau des Champs II impose la **création de jardins individuels**.

LA SUITE : LES ÉTAPES À VENIR

CONTINUEZ À PARTICIPER



Registre en mairie

plu@mairieleslogesenjosas.fr

